
ICANN69 | Réunion générale annuelle virtuelle – Rédaction du communiqué du GAC 2
Mercredi 21 octobre 2020 – 15h00 à 16h00 CEST

GULTEN TEPE : Manal, je vous cède la parole directement sans lire l'annonce, d'accord ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, d'accord. Merci Gulden et bienvenue encore une fois à tous. J'espère que vous aurez bien profité de la pause. Je remercie les collègues qui ont travaillé à la rédaction du texte ou de certaines parties du texte. J'espère qu'ils ont également eu un petit moment de pause.

Nous voilà réunis pour la deuxième séance de rédaction du communiqué qui est censée durer 60 minutes étant donné que nous avons commencé 30 minutes plus tard pour permettre aux rédacteurs de compléter leur travail de rédaction de certaines parties du texte qui nous manquaient.

Ceci étant, je vois le communiqué qui est déjà à l'écran. Je vais donc demander à ce qu'on défile directement jusqu'au texte qui a été mis à jour ou qui a été ajouté. Le PSWG n'a pas été mis à jour. Est-ce que nous avons des changements par rapport à l'utilisation malveillante

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

du DNS ? Permettez-moi de lire la dernière phrase pour confirmer les changements pour voir s'ils sont reflétés sur l'écran.

Le texte dit: « Le GAC est prêt à travailler avec le Conseil d'Administration de l'ICANN et la communauté pour avancer vers cet objectif partagé, y compris à travers des propositions pour améliorer des politiques et/ou améliorer les dispositions contractuelles concernant l'utilisation malveillante du DNS. »

Je ne sais pas si on confirme que ce texte est confirmé par les États-Unis. C'est les États-Unis qui avaient proposé ce texte. A-t-on la confirmation des États-Unis par rapport au texte qui est sur l'écran ? Très bien. Alors, on va retirer les crochets.

Et nous passons donc à la partie concernant les données d'enregistrement de gTLD. Nous avons été d'accord pour revisiter ce texte pendant cette séance. Je vais lire texte depuis le début tel qu'on le voit affiché sur l'écran. Il dit : « Conformément à son avis précédent, le GAC a insisté sur le besoin de maintenir l'accès au WHOIS dans la mesure du possible en vertu de la loi. Plus spécifiquement, le GAC réitère son avis précédent, y compris celui du communiqué de San Juan, en ce sens que les données des personnes morales et physiques doivent être distinguées et que l'accès public aux données WHOIS des personnes morales doit être restauré. Les données concernant les personnes morales ne sont pas protégées par le RGPD et leur divulgation ne viole pas la vie privée individuelle. C'est pourquoi les données concernant des personnes morales ne doivent pas être expurgées dans le SSAD ou tout autre service fournissant l'accès à des

données d'enregistrement de gTLD. En plus, le GAC réitère que les données d'enregistrement doivent être exactes. »

Comme le GAC l'a noté dans sa recommandation, ici, on cite : « L'accès aux données d'enregistrement est fondamental pour le RGPD et pour la finalité de maintenir un DNS sûr et résilient. Le RGPD et d'autres régimes législatifs nécessitent l'exactitude des données et cette exactitude est critique pour le mandat de l'ICANN pour assurer la sécurité, la stabilité, la fiabilité et la résilience du DNS. Conformément à l'Article 5 du RGPD, il est essentiel que l'exactitude des données et la qualité de ces données soient assurées pour les finalités pour lesquelles ces données sont traitées. »

Cette citation est tirée de l'opinion minoritaire du GAC. Il y a une clarification par rapport à certains termes qui sont utilisés entre crochets.

« Et finalement, le GAC réitère sa déclaration du communiqué d'Abu Dhabi selon laquelle tout système qui viendrait succéder le service WHOIS doit répondre aux besoins d'entreprises, autres organisation et utilisateurs pour combattre la fraude, respecter les lois pertinentes et sauvegarder les intérêts du public. C'est pourquoi le GAC salue l'analyse de la durabilité financière du système SSAD proposé. Spécifiquement, le GAC note que les coûts liés au SSAD doivent être raisonnables et appropriés pour toutes les parties prenantes et ne doivent pas décourager ou limiter l'utilisation du SSAD. »

J'espère avoir lu tout le texte qui apparaît sans être biffé. Je vais m'arrêter là pour voir s'il y a des commentaires sur cette version mise

à jour du texte. Y a-t-il des commentaires ? Très bien. Sommes-nous d'accord pour adopter ce texte ? Je considère ce silence comme un accord.

Avons-nous le texte pour la partie comité consultatif le PSWG ?

FABIEN BETREMIEUX : Je ne pense pas, on ne l'a pas encore, mais on devait le recevoir d'ici très peu. Nous pourrions peut-être leur donner un petit peu plus de temps pour nous faire parvenir ce texte et entre temps, lire le reste du document.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Très bien.

Alors, essayons de mettre au propre ce document. Je ne vois pas de demande de parole et je ne vois pas d'autres commentaires, donc j'interprète que tout le monde est d'accord avec le texte qui figure sur l'écran ?

FABIEN BETREMIEUX : Nous avons mis au propre la question concernant les points importants pour le GAC, les gTLD, l'utilisation malveillante du DNS, l'accès aux données d'enregistrement gTLD. Nous avons éliminé la section concernant l'avis consensuel du GAC, comme on l'avait proposé. Et je pense que nous attendons maintenant le texte du PWSG

et ce serait la dernière partie qu'il faudrait considérer. S'il n'y a pas d'autres commentaires ou contributions, ce serait tout.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Je pense que tout est fait. Je vois Laureen sur le chat qui dit qu'elle a envoyé un texte préliminaire concernant le PWSG à Fabien. Merci Laureen. Je sais que vous avez eu très peu de temps pour travailler sur ces deux textes et le décalage horaire ne vous favorise pas, alors merci beaucoup.

FABIEN BETREMIEUX : Je pense que j'ai collé tout le texte qui nous a été proposé. J'ai séparé les paragraphes pour que la lecture en soit plus facile. Et je demande aux dirigeants de ce groupe de travail si ce qui est sur l'écran reflète le texte qu'ils ont envoyé. J'ai ajouté cet espace entre les paragraphes pour faciliter la lecture.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Fabien.

Je vais lire le texte dans son intégralité une première fois et ensuite, nous allons le lire paragraphe par paragraphe pour voir s'il y a des commentaires.

« Tout d'abord, le GAC note et salue la nomination de Chris Lewis-Evans de l'agence de lutte contre le crime du Royaume-Uni en tant que vice-président du PSWG.

Le PSWG du GAC a tenu deux séances pour faire un point sur les activités du PSWG concernant les services de données d'enregistrement et la protection des données du WHOIS. Le PSWG a mené des activités pour faire le plaidoyer sur la nécessité d'un travail communautaire pour prévenir, dissuader et atténuer les utilisations malveillantes du DNS. Ce travail se focalise sur les rôles que les différents groupes de parties prenantes peuvent jouer dans cet effort, y compris l'éducation des consommateurs et des entreprises, ainsi que des mesures proactives pour prévenir les abus. Le PSWG note ces activités de communication auprès de l'organisation ICANN et des parties prenantes pour évaluer comment les dispositions contractuelles peuvent être améliorées pour combattre l'utilisation malveillante du DNS.

Le PWSG a continué à participer activement au petit groupe du GAC sur la phase 2 du EPDP. L'équipe EPDP a publié son rapport final en juillet et le PSWG a aidé à rédiger la déclaration minoritaire du GAC qui a reflété les inquiétudes en matière de politiques publiques du GAC. Le PSWG a insisté sur le travail qui reste à faire pour le traitement de données concernant des entités juridiques et l'exactitude de données dans son soutien au GAC dans ses efforts de politiques. Les membres du PSWG ont également soutenu le GAC pour la mise en œuvre de la phase 1 des recommandations de l'équipe de révision du EPDP.

Pendant l'ICANN69, le PSWG a participé à deux séances intercommunautaires sur l'utilisation malveillante du DNS et sur les changements du RDS et leur impact sur les utilisateurs finaux et la sécurité publique. Pendant la discussion sur l'utilisation malveillante

du DNS, le PSWG a remarqué les niveaux croissants de nuisibilité pour le public. Le PSWG a reconnu que certaines parties de la communauté de l'ICANN ont pris de mesures positives pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS mais a mis l'accent sur le fait que les acteurs qui permettent ce type d'abus ne se trouvent souvent pas à l'intérieur de la communauté de l'ICANN. Lutter contre l'utilisation malveillante du DNS nécessite une meilleure collaboration dans l'intégralité de l'écosystème. Le PSWG espère recevoir le document du SSAC sur l'utilisation malveillante du DNS car celui-ci contribuera à mettre en place des mesures concrètes dans l'avenir.

Dans la séance concernant l'impact des changements sur la disponibilité des données d'enregistrement, le PSWG a discuté des manières dont le public repose sur les données d'enregistrement pour se protéger des comportements malveillants et a noté que le manque de ces informations d'enregistrement a fait souvent partie des plaintes des consommateurs. Le PSWG a également mis l'accent sur l'impact que ce manque d'accès opportun aux données d'enregistrement peut avoir sur le travail des forces de l'ordre ainsi que les problèmes au niveau du temps que cela prend dans les enquêtes des forces de l'ordre et la difficulté pour pouvoir alerter les victimes de ces comportements malveillants. Finalement, le PSWG a eu des discussions avec les départements OCTO et SSR de l'ICANN, le SSAC, l'At-Large et différentes autres parties prenantes de la GNSO. »

Je vais m'arrêter ici. On a faire défiler le texte. Y a-t-il des commentaires ? Le silence implique qu'il y a un accord, ou est-ce qu'il vous faut davantage de temps pour regarder le texte ? Pour

commencer, je vais vous demander s'il faudrait que la désignation de Chris soit dans la partie du groupe de travail de la sécurité publique ou ailleurs. On n'a pas d'autres groupes de travail qui informent sous le titre « Groupes de travail du GAC », non ?

FABIEN BETREMIEUX : Manal, on n'a pas de texte pour les autres groupes de travail. En général, lorsque dans cette partie du communiqué on annonce un plan de travail ou une désignation, on inclut une phrase avant de commencer à aborder les activités du groupe de travail. À titre personnel, aux fins de conformité de notre communiqué avec les autres, [inaudible].

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Fabien, merci pour la confirmation. Et merci à Laureen qui a noté que c'est comme cela que nous avons indiqué ceci dans le communiqué de San Juan.

Je le relis encore une fois paragraphe par paragraphe et ensuite, je considérerai que ce texte est adopté. Donc premier paragraphe :

« Le PSWG du GAC a effectué deux sessions pour mettre à jour le GAC sur les activités du PSWG et sur les services de données d'enregistrement du WHOIS et sur la protection des données. Les activités récentes du PSWG incluent un plaidoyer continu sur le besoin pour la communauté de collaborer pour éviter, dissuader et atténuer toute utilisation malveillante du DNS. Ce travail se focalise sur les rôles que jouent les différents groupes de parties prenantes dans le

cadre de cet effort, y compris l'éducation des consommateurs et des entreprises et les mesures proactives pour éviter toute utilisation malveillante. Le PSWG a noté sa communication auprès de l'organisation ICANN et des parties prenantes pour évaluer en quoi les dispositions des contrats pouvaient être améliorées pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. »

Y a-t-il des commentaires sur ce premier paragraphe ? Très bien.

Paragraphe suivant : « Le PWSG a continué sa participation active au soutien du petit groupe du GAC pour les recommandations de la phase 2 du EPDP sur les données d'enregistrement de gTLD. L'équipe EPDP a publié son rapport final en juillet. Le PSWG a aidé à rédiger une déclaration minoritaire du GAC reflétant les préoccupations de politiques publiques du GAC par rapport à certains résultats. Le PSWG a souligné le travail qu'il restait à faire sur le traitement des données des entités juridiques et sur l'exactitude de données ainsi que son intention d'appuyer le GAC dans ses efforts sur les politiques. Les membres du PSWG ont également appuyé le GAC dans la phase 1 de l'équipe de révision de mise en application du EPDP. »

Des commentaires sur ce paragraphe ? Je ne vois personne.

« Le PSWG a continué sa participation active au soutien du petit groupe du GAC pour... » Je m'excuse, j'ai l'impression de relire le même paragraphe. Excusez-moi.

« Pendant l'ICANN69, le PSWG a participé à deux sessions intercommunautaires sur l'utilisation malveillante du DNS et sur les

changements au RDS ainsi que sur leur impact sur les utilisateurs finaux et sur la sécurité publique. Dans le cadre de la discussion sur l'utilisation malveillante du DNS, le PSWG a noté l'accroissement des niveaux de préjudices au public. Le PSWG a reconnu que certaines parties de la communauté de l'ICANN ont engagé des initiatives positives pour s'attaquer à l'utilisation malveillante du DNS, mais a souligné que les mauvais acteurs d'abus de ce type sont souvent externes à la communauté de l'ICANN. Ainsi, il y a besoin d'une meilleure collaboration dans tout le système. Le PSWG attend de prendre connaissance du document de travail du SSAC sur l'utilisation malveillante du DNS pour mieux guider les étapes concrètes dans l'avenir. »

Des commentaires ? Non ?

Alors, paragraphe suivant : « Dans la séance qui parle de l'impact des changements à la disponibilité des données d'enregistrement, les représentants du PSWG ont parlé des moyens qu'aurait le public premièrement pour utiliser les données d'enregistrement disponibles pour se protéger contre tout comportement malveillant et deuxièmement, a noté le manque ou l'absence de données d'enregistrement disponibles pour ces plaintes des consommateurs. Le PSWG a également souligné l'impact que ce manque d'accès opportun aux données d'enregistrement des titulaires de nom de domaine peut avoir sur le travail des agences d'application de la loi avec des retards dans les délais d'investigation et des difficultés par rapport à l'alerte des victimes de mauvaise conduite. Enfin, le PSWG a organisé des discussions avec l'OCTO de l'ICANN, les équipes SSR, le

comité consultatif sécurité et stabilité, le comité consultatif de l'At-Large, les groupes de parties prenantes des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre ainsi que les unités constitutives de propriété intellectuelle et commerciales de la GNSO. »

Je ne sais pas s'il y a des commentaires. Merci Vincent de confirmer que tout va bien. Donc j'imagine que c'est bon. Et je suis très heureuse de voir que nous avons terminé le communiqué plus tôt.

Y a-t-il autre chose à ajouter ?

Je rappelle à tout le monde le processus. Nous allons donc insérer les chiffres manquants par rapport à la participation pour les membres du GAC. Il y avait également un lien, je crois, à intégrer. Ensuite, nous enverrons le communiqué à la liste de diffusion du GAC pour information et considération jusqu'à la fin de la journée samedi, donc le 24 octobre. Et Fabien, je ne sais pas si j'ai fait des erreurs ; n'hésitez pas à me le dire si c'est le cas. S'il n'y a pas d'objection pour l'instant, le communiqué est considéré comme étant adopté.

En ce qui concerne les objections, il faut qu'il y ait un bon motif et un bon raisonnement parce que toute controverse aura un impact sur le texte parce qu'on ne pourra plus négocier. Voilà, pour le communiqué, c'est tout.

Je crois qu'il nous reste encore 30 minutes pour cette session.

Merci Rob. Rob dans le chat me rappelle que 48 heures à partir d'aujourd'hui, cela veut dire vendredi – pas samedi, mais vendredi. Donc notez le nouveau délai. Cela nous laisse toujours 48 heures, mais

puisque nous avons terminé tôt, on pourra le publier de manière publique plus tôt également. Et en plus, l'avantage, c'est qu'on aura terminé avant le weekend, donc tout le monde pourra profiter de son weekend.

Donc nous avons terminé avec le communiqué. Merci pour votre collaboration active, pour votre souplesse et pour toutes vos perspectives.

Il nous reste une demi-heure et j'aimerais bien savoir ce que vous souhaitez faire de cette demi-heure. Est-ce que vous souhaitez commencer à faire un remue-méninges par rapport aux réunions suivantes ? Ou alors est-ce que vous souhaitez terminer plus tôt ? Quoi qu'il en soit, je pense que la dernière séance d'aujourd'hui, nous allons l'annuler. Il s'agit de la séance de 16h30 à 17h30 heure d'Hambourg, soit de 14h30 à 15h30 heure UTC. Mais pour cette séance, on pourrait peut-être parler des futures réunions puisque nous avons déjà commencé un petit peu cette discussion. Si vous êtes fatigués, nous pouvons simplement terminer maintenant et commencer cette discussion demain pendant la séance de conclusion. Très bien. Je vois... Fabien, s'il vous plaît.

FABIEN BETREMIEUX :

Excusez-moi d'avoir utilisé le chat. Je voulais dire que puisque nous avons fini la rédaction du communiqué maintenant, si nous voulons commencer à comptabiliser le délai de 48 heures, nous devons confirmer s'il s'agit de 14h00 UTC ou 13h00 UTC, pour être extrêmement précis.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Tout à fait juste, Fabien. Je pense que c'est bien, à moins que quelqu'un d'autre pense le contraire. Mais s'il vous plaît, oui, surlignez la nouvelle date et la nouvelle heure dans le courriel qu'on fera circuler.

FABIEN BETREMIEUX : Merci beaucoup. Je vais donc changer le texte pour refléter 14h00 UTC. Cela nous donne un petit peu plus de temps avant d'envoyer le courriel, donc ce délai pour que les membres du GAC puissent nous faire part d'inquiétudes, d'observations ou de suggestions concernant le texte que nous avons vu.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Excusez-moi, j'étais sur muet. Merci beaucoup Fabien.

Permettez-moi donc de partager avec vous certaines questions pour lancer la réflexion, pour lancer les conversations. Et demain, nous allons nous réunir et nous pourrons en reparler.

Tout d'abord, pendant les discussions et les échanges entre le Conseil d'Administration et la communauté, certains points très pertinents ont été soulevés et je ne suis pas très sûre de comment je pourrais représenter le point de vue du GAC car je ne suis pas très sûre de ce que pense le GAC par rapport par exemple au fuseau horaire de la réunion. Je vous pose cette question parce qu'il semblerait que ce type de réunions virtuelles puissent continuer à avoir lieu pendant un

certain temps. Donc ce type d'éléments font partie des décisions que nous allons devoir prendre, non seulement pour la rédaction de notre communiqué mais également pour le feedback qu'on attend de nous par rapport à la manière dont les réunions futures vont devoir se tenir. Donc j'aimerais connaître l'avis du GAC pour mieux faire passer notre message.

Une option, c'est de changer les fuseaux horaires en fonction du pays hôte – c'est ce que nous avons fait tout a long de cette année – et cela a l'avantage, bien entendu, de donner au pays hôte un certain avantage et de partager un petit peu les difficultés concernant les fuseaux horaires que doivent subir certaines régions.

Une autre option pourrait être celle d'essayer d'identifier des créneaux spécifiques qui puissent convenir à presque tout le monde. Je sais qu'il est très difficile de trouver un créneau qui puisse convenir à tous, mais au moins, on pourrait peut-être suggérer l'idée d'identifier un créneau qui pourrait convenir à la majorité des membres sachant que si nous proposons cela, la réunion s'étalera sur davantage de jours. Ce qui nous ramène à une autre question : est-ce que le GAC préfère avoir une semaine concentrée de réunions ou des horaires de travail plus détendus pour ainsi dire, mais une réunion qui s'étale sur un plus grand nombre de jours ?

Un autre point, une autre piste de réflexion concernerait le communiqué pour ce qui est de la substance du communiqué. Comme on l'a dit avant, est-ce que l'on souhaite fournir un avis dans ce communiqué, y compris dans le cadre des réunions virtuelles

maintenant que l'on sait que ces réunions virtuelles pourraient se poursuivre pendant un certain temps ? Ou bien serait-il mieux de garder le communiqué comme on le fait maintenant, c'est-à-dire sans l'avis adressé au Conseil d'Administration et nous concentrer sur l'avis au Conseil d'Administration pendant la période intersession, ce qui nous permettrait de disposer de davantage de temps pour débattre, pour négocier et pour dégager un consensus ? Cela se ferait par échange de lettres avec le Conseil d'Administration.

Pour ce qui est du processus de rédaction du communiqué, je pense que cela va dépendre de ce que l'on décide par rapport au fond ou à la substance. Il faudrait savoir ce que nous voulons faire avec le communiqué et en fonction de cela, nous pouvons nous mettre d'accord par rapport au processus que nous allons suivre pour le rédiger. Pour la partie communiqué, c'est une question interne au GAC, donc c'est à nous de décider comment nous voulons procéder en fonction de ce que l'on considère le plus approprié.

Je n'ai pas d'autres points spécifiques à partager avec vous, si ce n'est qu'un autre point concernait le nombre de réunions, la quantité de réunions. Est-ce qu'il faut en avoir trois réunions présentielles lorsqu'on redémarrera les réunions présentielles ou serait-il plus utile d'avoir deux réunions présentielles et une réunion en mode virtuel ou même deux réunions en mode virtuel et deux réunions présentielles ?

Comme vous pouvez le voir, il n'y a pas de réponse correcte ou erronée. Ce sont des questions qui visent à lancer la réflexion et nous allons devoir nous mettre d'accord en fonction du feedback que

donnera toute la communauté. Mais il est important que nous puissions communiquer le point de vue du GAC pour participer à la planification des réunions futures de l'ICANN.

Est-ce qu'il y a des réactions immédiates par rapport à ceci ? Ces points que je viens de soulever ont pour objectif de lancer la réflexion pour que vous y réfléchissiez et que l'on puisse en reparler demain.

Je vois que Jorge souhaite prendre la parole.

JORGE CANCIO :

Merci beaucoup Manal. Merci d'avoir introduit ces points. Je pense qu'ils sont très importants pour notre travail de l'année prochaine et de manière générale pour le travail des années à venir.

Je pense aux réunions de l'ICANN, mais si ce n'est pas encore planifié, il serait utile que ces questions soient distribuées aux membres du GAC pour qu'ils puissent y réfléchir aujourd'hui ou demain matin. Le fait de les avoir par écrit serait peut-être utile.

Nous avons quelques inquiétudes par rapport à la participation, par rapport au niveau de participation active, surtout du côté de nos collègues du GAC. Je vois qu'il y a des processus qui consomment énormément de temps, comme le EPDP ou les procédures pour des séries ultérieures. Et il y a un travail important qui doit être fait dans la période intersession. Et je vois presque tout le temps les mêmes personnes, les mêmes têtes, c'est toujours les mêmes personnes qui participent à ces processus.

Je pense qu'il faudrait également réfléchir aux nouveaux arrivants, comment mieux les intégrer dans ce format virtuel, parce que des activités que nous pouvions mener de manière informelle auparavant deviennent beaucoup plus difficiles dans ce format virtuel. Et dans le contexte de la rotation de membres que l'on a dans le GAC, cela devient un problème pour la participation.

Voilà quelques pistes de réflexion générales de ma part. Et je serai ravi de participer aux discussions par rapport à ces points. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge. Je pense qu'on a plusieurs pistes de réflexion pour demain.

Pour ce qui est des points par écrit, Julia nous a proposé de compiler tous ces points que je viens de soulever par écrit. Je lui ai demandé de les envoyer à l'équipe de direction du GAC en premier pour voir s'il y a des questions. Mais l'idée, c'est de les partager avant demain. J'ai lancé la réflexion un petit peu avant que prévu, mais l'idée c'est d'entamer les discussions demain.

Vincent, excusez-moi ; vous avez la parole.

FRANCE : Vincent Guillard.

Pour ce qui est de la substance ou le fond, j'aimerais soutenir ce que Jorge vient de dire en ce qui concerne la participation. Nous voyons

que la participation diminue et cette tendance est un peu dangereuse. Il faudrait voir si cette participation peut augmenter dans les séances virtuelles. On pourrait penser cela parce qu'il y a plus de facilité pour se connecter, mais il y a cette fatigue que l'on voit apparaître dans le format virtuel.

Pour ce qui est de la discussion qui nous attend demain, ces points me conviennent et je pense que l'on devra s'arrêter aujourd'hui et revenir demain sur ces points avec les pensées un peu plus fraîches. Maintenant, on va se déconnecter de l'ICANN et nous reconnecter à notre travail respectif.

Il y a une séance qui était prévue à 9h00 heure d'Hambourg. Est-ce que cette séance sera annulée ? Est-ce que vous allez l'utiliser pour parler de ces points ou vous allez faire cette discussion dans la séance de conclusion ? Voilà mes questions.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Vincent. Et permettez-moi de vous répondre et de répondre à Jorge. Et ensemble, nous pouvons décider par rapport aux séances.

En ce qui concerne la participation, je suis tout à fait d'accord avec vous et avec Jorge. En dépit du fait que lors de la dernière réunion et la réunion d'avant nous avons une excellente participation, je suis quand même tout à fait consciente qu'il y a une baisse de la participation, comme vous l'avez tous les deux notée.

En ce qui concerne la fatigue – et c’est également un autre point et je vous promets que je ne vais pas être longue, Vincent – vous aurez tous une pause bien méritée avant le temps qui était prévu. Mais je souhaite que les gens y réfléchissent pour demain pour être prêts à pouvoir en parler.

La charge de travail est en baisse pendant la réunion puisqu’il y a toutes les réunions bilatérales, toutes les réunions de préparation ; tout ceci est un petit peu étalé sur les semaines de réunions. Mais entre les sessions, il y a plus de travail. Donc il nous faut également réfléchir à cette question et voir comment nous souhaitons organiser notre travail.

J’avais d’autres choses à vous dire, mais je ne me souviens plus de ce que c’était. Ce serait peut-être d’ailleurs à votre avantage puisque vous pourrez partir plus tôt.

Mettons-nous d’accord sur les sessions. Effectivement, la séance du communiqué de tout à l’heure est annulée. J’essaie de regarder les fuseaux horaires, mais j’aurai peut-être besoin de l’aide du personnel en termes de timing. Est-ce qu’il serait mieux de faire la séance de brainstorming pendant la première session de 9h00 à 10h00 heure d’Hambourg ou alors est-ce qu’il vaut mieux utiliser la séance de 12h30 à 14h00 sachant que la deuxième séance est plus longue puisqu’elle fait 90 minutes ? J’essaie de regarder ce qui est dans le chat. Je ne vais pas remonter jusqu’au début. J’ai raté beaucoup de choses apparemment. Je vois Luisa qui préfère la deuxième séance. Je

suis d'accord, la deuxième est plus longue et c'est plus simple pour ceux qui connaissent déjà l'emploi du temps.

À moins que quelqu'un ne me contredise, nous allons annuler la séance de tout à l'heure aujourd'hui et la première séance demain matin. Nous commencerons pour le GAC à 12h30 heure d'Hambourg, 10h30 UTC. Et je vous alerte quand même qu'avant, il y a le deuxième forum public et bien sûr, vous êtes tous encouragés à y participer. Je vois que les États-Unis sont d'accord avec Luisa, le Canada. Vincent, c'était une suggestion, ça va. Jorge est d'accord pour donner aux Américains du Nord et du Sud l'opportunité de dormir un petit peu. Très bien. Donc nous allons utiliser cette séance de conclusion. On laisse les choses comme cela et on annule les deux autres séances de rédaction du communiqué. Peut-être que le personnel pourrait indiquer par un message sur la liste de diffusion ce changement juste au cas où tout le monde ne soit pas ici ?

Et encore une fois, je vous rappelle à tous que les dirigeants du GAC seront disponibles tout à l'heure. J'espère que cela vous convient à tous, autres dirigeants, que je ne vous impose rien. Donc à 17h45 heure d'Hambourg, 15h45 heure UTC pour ceux qui ont des difficultés avec le fuseau horaire et qui souhaitent savoir ce qui s'est passé en début de journée.

Voilà, je vous remercie. Merci à tous d'avoir permis cette conclusion rapide du communiqué. Je vous souhaite une excellente pause et on se retrouve demain. La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]